

Hervé Le Crosnier

En communs

Une introduction
aux communs de la connaissance



Hervé Le Crosnier

En communs

une introduction aux communs
de la connaissance

C&F éditions
 *Blogollection*

Avant-propos

Les communs portent un espoir pour redéfinir l'activité des citoyens dans l'organisation du monde dans lequel ils vivent. Afin de préparer un livre de réflexion et de synthèse sur les communs, les pratiques collaboratives, et l'organisation de communautés pour gérer des ressources partagées, j'ai commencé par réunir les divers textes que j'ai pu écrire sur les communs dans les dix dernières années. Il m'est apparu que cet ensemble d'articles permettait une bonne introduction aux communs, et plus spécifiquement aux communs de la connaissance.

Ce recueil d'articles permet de mesurer combien les communs forment un paradigme qui renouvelle l'imaginaire politique. Une approche qu'on aurait tort de laisser aux seuls économistes et juristes, laissant croire que la nature spécifique des ressources offertes en partage ferait l'essentiel des communs. C'est au contraire une notion politique, qui porte sur la gouvernance des groupes, réseaux, coordinations d'individus que l'on a pris l'habitude d'appeler « communautés ». Pour autant les communs ne recouvrent pas toutes les formes du politique. Ils ne constituent pas un nouveau concept universel susceptible de résoudre toutes les situations ouvertes par le capitalisme de crise. Ils restent ancrés sur la gestion de ressources, les conditions suivant lesquelles celles-ci peuvent être ouvertes, partagées. Sachant qu'en l'occurrence, chaque type de ressource présente un cas particulier, et que les formes d'organisation et de gouvernance nécessaires pour assurer le

renouvellement, l'usage et le partage diffèrent selon que l'on traite des communs universels (l'eau, l'atmosphère, la haute mer, le spectre des fréquences, l'orbite géostationnaire...), des communs matériels localisés (les réseaux d'irrigation, l'espace urbain, l'habitat collectif, les terres agricoles...) ou des communs de la connaissance (les savoirs, les créations coopératives, les logiciels libres...).

Un recueil d'articles n'évite pas toujours le piège de la répétition. Chaque article a été ici retravaillé pour limiter cet effet. Mais souvent la logique interne à un texte, le récit qu'il met en œuvre, la façon dont il replace les informations, les exemples et les références rendent nécessaire de conserver ces répétitions... On prétend même que la répétition est inhérente à la pédagogie, ce dont les communs auraient besoin en somme. J'espère donc que le lecteur pardonnera celle qui se manifeste parfois dans ce recueil d'« introduction » à la question des communs de la connaissance.

Hervé Le Crosnier

Sommaire

Introduction

En communs : un nouvel imaginaire pour l'émancipation 15

Cet article constitue une introduction générale à la problématique des communs, aux évolutions récentes de la théorie et de la pratique du mouvement des communs. La théorie des communs est un nouvel outil pour créer un imaginaire politique visant à l'émancipation qui soit adapté à notre situation actuelle.

Première partie : la théorie des biens communs 59

Une bonne nouvelle pour la théorie des biens communs 60

Cet article a été écrit le 12 octobre 2009, le jour même de l'attribution du « Prix de la Banque de Suède », que l'on nomme habituellement le Nobel d'Économie, à Elinor Ostrom pour sa contribution à l'économie des communs. Fondatrice de l'*International Association for the Study of the Commons*, Elinor Ostrom est la représentante la plus connue de la théorie des biens communs par son approche institutionnelle de la gouvernance de ces biens. Avec cette distinction, elle est également devenue la première femme à recevoir le « Nobel d'Économie ». Cet article, diffusé à l'origine par mail a été repris sur de nombreux sites et revues, notamment *Alternatives Économiques* et *Vacarme*.

Les biens communs contre les nouvelles enclosures 67

Entretien réalisé par Stany Grelet, Aude Lalande & Victoire Patouillard pour la revue *Vacarme* n° 50, de janvier 2010 (numéro spécial de la revue autour du thème de la défense de la gratuité). Pour me souvenir des conditions et de la longueur de l'interview, je ne peux que remercier très fortement les trois véritables auteurs de ce texte, qui ont su le retranscrire et le rendre lisible.

L'inventivité sociale et la logique du partage au cœur des communs 80

Le 12 juin 2012 décédait Elinor Ostrom, sa disparition intervenant au moment même de la conférence Rio+20, qui fut l'occasion de son dernier article ouvrant la question du climat comme un bien commun, et de la nécessité de se mobiliser autour de la protection collective du climat. Cette note a été écrite dans l'une des salles d'informatique de la conférence Rio+20... Une conférence dont chacun sait maintenant que les résultats n'ont guère été à la hauteur de l'enjeu. Il est toutefois important de noter que le « Sommet des peuples » qui se tenait simultanément de l'autre côté de Rio portait comme sous-titre « Pour la justice sociale et environnementale et la défense des biens communs », signe de la percée de la question des communs dans les mouvements sociaux, mais également de la manière dont ces mêmes mouvements poussent à de nouvelles réflexions sur les communs. Une forme d'hommage collectif inconscient à la curiosité et l'absence de dogmatisme d'Elinor Ostrom. Cet article a été publié dans la revue *Hermès*, n° 64.

La puissance des communs 93

Cet article a été présenté lors d'un séminaire tenu en février 2013 dans les locaux de la *Confédération paysanne*, à l'initiative du *Réseau Semences Paysannes* et d'*Inf'ogm*. L'ensemble des contributions à ce séminaire a été publié en 2014 par l'Université du vivant dans l'ouvrage : *Droits de propriété intellectuelle et communs : entre droits exclusifs des propriétaires privés, droits d'usage collectifs et droits positifs des contributeurs, producteurs et usagers*.

Subtiles mais efficaces, les formes nouvelles des enclosures 102

Cet article est la version française de ma contribution au livre *The wealth of the commons : a world beyond market & state* (en anglais) et *Commons: Für eine neue Politik jenseits von Markt und Staat* (en allemand), ouvrage coordonné par David Bollier & Silke Helfrich et publié en 2011 (Allemagne) et 2012 (États-Unis). Cet ouvrage regroupe 73 courtes contributions venant du monde entier, qui donnent un panorama complet des réflexions autour de la question des communs, couvrant tous les domaines d'activité et soulevant des questions fondamentales. Un ouvrage de référence pour évaluer les avancées et questionnements du mouvement des communs.

Des techniques d'enclosure à la société de contrôle 111

Cet article a été présenté lors d'un séminaire tenu en février 2013 dans les locaux de la *Confédération paysanne*, à l'initiative du *Réseau Semences Paysannes* et d'*Inf'ogm*. L'ensemble des contributions à ce séminaire a été publié en 2014 par l'Université du vivant dans l'ouvrage : *Droits de propriété intellectuelle et communs : entre droits exclusifs des propriétaires privés, droits d'usage collectifs et droits positifs des contributeurs, producteurs et usagers*.

Deuxième partie : Les communs de la connaissance 125

Communs de la connaissance : de quoi parlons-nous ? 126

Cet article a été demandé par l'ABF (Association des Bibliothécaires de France) pour figurer dans un dossier consacré aux communs dans sa revue *Bibliothèque(s)*. Première parution : *Bibliothèque(s)*, n° 76, octobre 2014.

Les communs de la connaissance 138

Cet article a été publié dans la revue *Documentaliste – Sciences de l'information*, vol. 48, numéro 3 en 2011 (revue de l'ADBS, Association des professionnels de l'information et de la documentation).

Il prenait place dans un dossier complet sur l'économie de l'accès à l'information que j'avais coordonné pour la revue.

Leçons d'émancipation : l'exemple du mouvement des logiciels libres 150

Cet article reprend une intervention réalisée devant le Conseil Scientifique de l'association ATTAC en avril 2009. Il se situe dans le cadre général d'une réflexion de cette association sur « l'émancipation ». Il a été publié dans *Libres savoirs : les biens communs de la connaissance*, un ouvrage coordonné par l'Association Vecam, C&F éditions, 2011.

Domaine public et communs de la connaissance : un enjeu pour les bibliothèques 172

Cet article est paru en avril 2014 dans la revue *Arabesques* numéro 74, dans le cadre d'un dossier évoquant les transformations qui impactent les réseaux de l'information scientifique et technique. *Arabesques* est la revue de l'ABES (Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur).

Les biens communs de la connaissance : gouvernance du document 179

Cet article a été présenté en novembre 2010 lors de la conférence « Doc Soc 2010 ». Il a été publié dans les actes de cette conférence : *Enjeux politiques du document numérique : actes de la troisième conférence Document numérique et société*, sous la dir. d'Évelyne Broudoux et Ghislaine Chartron, Aix-en-Provence, 15-16 novembre 2010, p. 233-248.

Construire le libre accès à la connaissance 197

Cet article est issu d'une présentation lors du colloque *Entre public et privé, les biens communs de l'information* en l'honneur de Larry Lessig et de la fondation des *Creative Commons*, qui s'est tenu à l'Université

de Lyon 2, le 20 octobre 2005. Ce colloque a été organisé pour la publication par les Presses de l'Université de Lyon de *L'avenir des idées*, traduction du premier ouvrage de Larry Lessig (*The Future of Ideas*). Bien évidemment, de nombreuses choses ont changé depuis 2005, mais le discours porté ici reste un cadre de réflexion qui permet de mesurer la dynamique et l'évolution du mouvement des communs.

Propriété intellectuelle et communs de la connaissance

214

Cet article a été rédigé pour un dossier sur les communs publié à l'automne 2013 dans le numéro 393 de *Vie de la Recherche Scientifique*, journal du Syndicat National des Chercheurs Scientifiques (SNCS-FSU). Il aborde la question de la production des connaissances scientifiques.

Culture publique

226

Ce texte traite du domaine public de la création, une question très proche de celle des communs de la connaissance. Il y a une continuité entre la réflexion sur le partage et la réutilisation des œuvres, notamment les règles que fixent les créateurs par le biais des licences ouvertes, et celle qui concerne la définition, la protection et le mode d'usage et de partage du domaine public. Cet article a été publié en 2014 dans le livre *Pages Publiques* coordonné par Nicolas Taffin pour C&F éditions.

Les communs de la connaissance : un outil pour l'émancipation

234

Cet article est paru dans la revue *Les Possibles* (<https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/>) du Conseil scientifique de l'association ATTAC en janvier 2015.

Les mangeux d'terre

250

Ce poème de Gaston Couté date de la fin du XIX^e siècle. Il représente le grignotage permanent des communs par les puissances au service de l'avidité et de la richesse (ici en terre de Beauce). Il montre également la colère qu'entraîne ce vol silencieux. (Texte appartenant au Domaine Public).

L'inventivité sociale et la logique du partage au cœur des communs

Le 12 juin 2012 décédait Elinor Ostrom, sa disparition intervenant au moment même de la conférence Rio+20, qui fut l'occasion de son dernier article ouvrant la question du climat comme un bien commun, et de la nécessité de se mobiliser autour de la protection collective du climat. Cette note a été écrite dans l'une des salles d'informatique de cette conférence... Une conférence dont chacun sait maintenant que les résultats n'ont guère été à la hauteur de l'enjeu. Il est toutefois important de noter que le « Sommet des peuples » qui se tenait simultanément de l'autre côté de Rio portait comme sous-titre « Pour la justice sociale et environnementale et la défense des biens communs », signe de la percée de la question des communs dans les mouvements sociaux, mais également de la manière dont ces mêmes mouvements poussent à de nouvelles réflexions sur les communs. Une forme d'hommage collectif inconscient à la curiosité et l'absence de dogmatisme d'Elinor Ostrom. Cet article a été publié dans la revue *Hermès*, n° 64.

ELINOR OSTROM, première femme à obtenir un Nobel d'Économie¹ en 2009 pour ses développements sur la théorie des communs, est décédée ce mardi 12 juin à l'âge de 78 ans. Elinor Ostrom était une chercheuse politiste

infatigable et une pédagogue cherchant à transmettre aux jeunes générations ses observations et analyses. Malgré l'annonce de sa maladie en décembre dernier, elle a continué son cycle de conférences et la rencontre avec les jeunes chercheurs du domaine des communs au Mexique et en Inde. Récemment encore, elle exprimait son sentiment d'urgence à propos de la conférence Rio+20 qui se déroule actuellement². Une conférence durant laquelle le terme de « communs » devient un point de ralliement, jusqu'à figurer dans le titre du « Sommet des Peuples pour la justice sociale et environnementale en défense des biens communs ».

La théorie des biens communs, ou plus précisément des « communs », suivant le terme anglais *commons*, qui est plus général et moins focalisée que la traduction française actuellement utilisée, a connu plusieurs périodes : les études historiques, l'analyse du fonctionnement des communs naturels et la construction des communs du numérique. Elinor Ostrom et l'approche institutionnelle de économie politique des communs est essentielle dans ce parcours pour comprendre le renouveau de l'étude des communs et l'apparition de mouvements sociaux qui se revendiquent de la défense ou de la construction des communs.

Leçons de l'histoire : communs et enclosures

L'histoire de l'Angleterre et du mouvement des enclosures, qui opposa très violemment les pauvres des campagnes aux propriétaires terriens entre le ^{xiii}e et ^{xviii}e siècle a été la première incarnation des analyses et des mouvements sur les communs. Les propriétaires voyaient dans la privatisation et la clôture des espaces la garantie d'une meilleure

productivité, notamment pour l'élevage des moutons destinés aux filatures. Les pauvres, qui dans les coutumes et les premiers textes législatifs³ avaient des droits élémentaires sur les communs, y voyaient une expropriation de leur moyens de subsistance : la récolte du miel, le bois de chauffe, les produits de la cueillette. Une expropriation qui les conduisait à rejoindre les villes et accepter les travaux les plus ingrats, notamment l'engagement sur les bateaux de la marine anglaise. Le mouvement politique des *Levellers* a porté les revendications égalitaires des révoltés des communs lors de la Guerre civile anglaise de 1647. La répression et la terreur qui régnèrent alors dans les campagnes font dire à l'historien Peter Linebaugh que « *le mouvement des enclosures en Angleterre fait partie de ces universaux concrets, à l'image du marché triangulaire des esclaves, des sorcières portées au bûcher, de la famine irlandaise ou du massacre des nations indiennes, qui permettent de définir le crime du modernisme, à chaque fois limité dans le temps et l'espace, mais toujours dépassant le particulier et susceptible de revenir au devant de la scène* »⁴. Aujourd'hui encore, penser les communs ne peut se faire qu'en relation avec les tentatives, les formes et les succès ou échecs des nouvelles enclosures, qui organisent la privatisation de ce qui était auparavant utilisé par tous. Au point que Charlotte Hess, une des collègues d'Elinor Ostrom avec qui elle a écrit un livre majeur sur les nouveaux communs de la connaissance, tente la définition suivante : « *Les communs sont des ressources partagées par un groupe de personnes et qui sont vulnérables aux dégradations et aux enclosures* »⁵.

De la tragédie à l'écologie : le renouveau de la théorie des communs

Cependant, à part les historiens et les lecteurs attentifs de Marx ou de Polanyi, tous les économistes semblaient avoir oublié la notion de communs lorsqu'en 1968 paraît l'article de Garrett Hardin « La tragédie des communs »⁶, dans lequel il estime que chacun étant guidé par son avidité va essayer de bénéficier au mieux des communs, sans prendre en charge leur renouvellement. Il en conclut que la gestion optimale des communs passe soit par la privatisation du bien considéré, soit par la nationalisation, et qu'il vaut mieux créer des inégalités que de conduire à la ruine de tous. Cet article va rester longtemps une référence, au point que jusqu'à ces dernières années et la reconnaissance du travail d'Elinor Ostrom, il était impossible dans un lieu public de parler des communs sans que quelqu'un ne pose la question de leur « tragédie ». Mais paradoxalement, comme le signale Christian Laval⁷, cet article va également remettre la question des communs à l'ordre du jour. Il aura ainsi poussé Elinor Ostrom et son mari Vincent à approfondir les études sur les communs. Plutôt que de se livrer à des jeux mathématiques comme Hardin, ils vont examiner ce qui se passe réellement dans les communs existants. Et montrer que des formes de gouvernance autres que privation ou étatisation sont possibles, et qu'elles sont concrètement mises en œuvre par des communautés pour protéger et maintenir les ressources partagées qui leurs sont confiées. Ces travaux seront publiés ultérieurement dans son ouvrage le plus connu *Governing the commons*⁸. Entre temps, les recherches menées au sein du Workshop in Political Theory and Policy Analysis qu'elle a créé avec son mari en 1973 à l'Université d'Indiana avaient

connu un développement mondial qui s'est traduit par la constitution de l'IASCP (International Association for the Study of Common Property)⁹ au milieu des années quatre-vingt. Dès lors, des chercheurs du monde entier vont aller étudier les modes de gestion des communs dans de nombreux endroits, à la suite et à l'image des premiers travaux d'Elinor Ostrom sur la gestion des réseaux d'irrigation directement par les parties prenantes en Californie du Sud, ou les façon dont des co-propriétaires peuvent gérer correctement et collectivement les immeubles. Ils découvriront ainsi que la gestion de ressources partagées passe par la constitution d'arrangements institutionnels, souvent informels, mais néanmoins dotés d'une force de réalisation par l'implication des acteurs directement concernés. Loin du modèle de Hardin, dans lequel les éleveurs pouvaient faire paître leurs animaux dans un même champ sans jamais se parler, au point d'en épuiser la source même de nourriture, les chercheurs découvrent la grande variété et l'inventivité des communautés réelles pour gérer les ressources communes. Elinor Ostrom répondra ultérieurement souvent à ceux qui lui demandent des « recettes » que « chaque commun est un cas particulier », qu'il faut analyser à la fois en lui-même (quel est le type de ressource offerte en partage) et en regard de la communauté qui en a la charge. Ce qu'elle fit avec pédagogie lors de son dernier séjour en France en juin 2011.

Elinor Ostrom a mis en place un cadre d'analyse et de développement institutionnel destiné à l'observation des communs. De ses observations concrètes elle a tiré huit principes d'agencement que l'on retrouve dans les situations qui assurent réellement la protection des communs dont ces communautés d'acteurs ont la charge : des groupes aux frontières définies ; des règles régissant l'usage des biens

collectifs qui répondent aux besoins et spécificités locales ; la capacité des individus concernés à les modifier ; le respect de ces règles par les autorités extérieures ; le contrôle du respect des règles par la communauté ; l'application d'un système de sanctions graduées ; l'accès à des mécanismes de résolution des conflits peu coûteux ; la résolution des conflits et activités de gouvernance organisées en strates différentes et imbriquées.

On voit clairement dans l'approche d'Elinor Ostrom qu'à la différence de nombreux économistes, elle ne considère pas les biens pour eux-mêmes, mais dans leur relation avec les groupes sociaux qui participent à leur production ou à leur maintien. Les communs ne sont donc pas des « biens » particuliers, mais également des systèmes de règles pour les actions collectives. Ce qui est alors ouvert au partage n'est pas seulement une ressource, mais bien un agencement social particulier ; et qu'en conséquence la préservation de la ressource passe par la prise de conscience des interactions sociales qui permettent ce partage.

La rencontre entre l'approche économique et politique de la théorie des communs portée par l'École de Bloomington d'Elinor Ostrom et la prise de conscience écologique au cours des années soixante-dix à quatre-vingt vont renforcer ces analyses. La question des communs va s'élargir d'une approche de ressources principalement locales vers des ressources globales. Les océans, le climat, la diversité biologique, l'Antarctique, les forêts... notre environnement et les limites mêmes de la Terre¹⁰ sont menacées de dégradation et d'appropriation, qui sont l'équivalent de nouvelles enclosures écologiques. Comment la théorie des communs nous permet d'affronter ces nouveaux défis qui se posent à l'échelle globale ? Quelles sont les communautés concernées

par leur protection, et les règles et agencements qui leur permettent d'exister et d'agir ? Les questions posées autour de la conférence Rio+20 portent bien sur ces sujets, et l'on voit s'y exprimer des tendances à trouver des « solutions globales », souvent mythiques ou au contraire servant de paravent à de nouvelles enclosures. Au delà du caractère attrape-tout du terme, un des aspects de « l'économie verte », celui qui veut financiariser la nature et étendre les droits de propriété intellectuelle à l'ensemble du vivant, est ainsi une nouvelle enclosure masquée derrière un discours généreux. En se décalant par rapport à la description de la dégradation de ces biens globaux, qui fait souvent le lit du catastrophisme, Elinor Ostrom cherche au contraire à développer les formes de résilience qui résident dans les capacités d'action : *« Ce que nous mettons trop souvent de côté est ce que les citoyens peuvent faire et l'importance d'un investissement réel des personnes concernées »* déclarait-elle en recevant son Prix Nobel d'Économie. Dans son ultime article à propos des négociations de Rio en 2012, elle indique clairement : *« Des dizaines d'années de recherche montrent qu'un éventail de mesures évolutives, complémentaires au niveau urbain, régional, national et international a plus de chance de réussir qu'un accord universel et contraignant, car il permettrait de disposer d'un recours en cas d'échec de certaines de ces mesures »*.

Les communs du numérique

La troisième incarnation du mouvement et de la théorie des communs viendra des innovations technologiques, et notamment de l'internet et des documents numériques. Réseau universitaire, construit en dehors des systèmes informatiques

privés qui s'imposaient dans les années quatre-vingt, réseau dont les protocoles et les règles de normalisation sont débattues ouvertement par tous les ingénieurs concernés, l'internet apparaît vite comme un « nouveau commun ». Les acteurs ayant construit ce réseau, et qui en sont également les premiers utilisateurs, vont longtemps défendre son ouverture, son expansion pour tous et sa neutralité¹¹, au sens d'un réseau qui ne juge pas les contenus ou les protocoles, mais transmet au mieux tous les messages informatiques. Conjugué avec l'émergence du mouvement des logiciels libres, nous avons là une « communauté mondiale » d'informaticiens qui construit collectivement des ressources partageables et ouvertes. Et qui se fixe des règles internes (la licence GPL pour les logiciels libres, le fonctionnement de l'Internet Engineering Task Force etc.) et les moyens de les faire respecter (normalisation ouverte, forums d'échange et de formation permanente entre informaticiens, surveillance des tentatives de détournement de l'ouverture du réseau...). Comme pour les communs naturels, les communs numériques, même s'il apparaissent reproductibles à l'infini pour un coût marginal tendant vers zéro, sont confrontés à des risques de pollution et de dégradation et à des stratégies d'enclosure. La principale d'entre-elle étant l'extension rapide et tous azimut de la « propriété intellectuelle » que le juriste James Boyle qualifie en 2004 de « second mouvement des enclosures »¹².

Elinor Ostrom ne pouvait rester indifférente à cette conception des réseaux numériques comme des biens communs. D'autant que sous l'impulsion de divers mouvements sociaux du numérique¹³ le concept s'est largement étendu, notamment par les créateurs qui utilisent les licences *Creative Commons*, par les chercheurs qui diffusent leurs travaux en

accès libre, par les bibliothécaires qui participent au mouvement pour l'accès au savoir... Lin Ostrom coordonnera ainsi, avec Charlotte Hess, le livre fondateur de cette nouvelle approche des communs *Understanding knowledge as a commons*¹⁴. Celui-ci est un ouvrage collectif qui analyse les nouvelles constructions sociales qui se réalisent autour du numérique à la lueur de l'histoire et l'expérience des communs matériels. La connaissance est souvent considérée par les économistes comme un bien public au sens de Paul Samuelson, c'est-à-dire non-excluable (il est difficile d'empêcher le savoir de circuler) et non-rival (ce que je sais ne prive personne du même savoir). Or le numérique crée de nouvelles conditions d'appropriabilité privée, qui font que la connaissance inscrite dans des documents numériques peut au contraire se trouver empêchée de circuler : DRM sur les fichiers, brevets de logiciels, absence de réelle conservation par des organismes dédiés, censure au niveau du réseau... C'est donc en plaçant la connaissance dans les mains et sous la responsabilité des personnes qui la produisent, qui peuvent par leur pratique rendre les ressources de savoir partageables, que sa circulation restera assurée. Un élément essentiel quand on touche aux domaines de la science et de la santé, et que l'on envisage leur circulation en direction des pays et des chercheurs, innovateurs et professionnels de la santé qui ne peuvent bénéficier du soutien d'organismes publics et de grandes bibliothèques.

Car c'est une des contradictions majeures du numérique : il est un instrument de diffusion d'une puissance fabuleuse, les coûts de reproduction tendant vers zéro et le réseau s'étendant sur toute la planète ; et il est en même temps le moyen d'organiser de nouvelles enclosures, de bloquer le partage, de surveiller les usages. À l'image de ce qu'Elinor Ostrom a

observé et promu dans son approche institutionnelle, c'est par une multiplicité d'actions et de niveaux de prise en charge que la connaissance restera libre. Les lois, les principes portés par les pouvoirs publics, notamment l'obligation de diffuser librement les travaux primaires de recherche, cohabitent avec les dynamiques des groupes et mouvements qui desserrent l'étau de la privatisation et les barrières à l'accès de tous aux connaissances, dans tous les domaines.

Continuer de construire une théorie des communs

Le mouvement des communs a besoin de théorie, comme tous les mouvements qui secouent la société. Il n'est cependant nul besoin d'en faire aujourd'hui une panacée, une nouvelle solution « universelle » dont l'échec ou les difficultés signeraient l'absence d'espoir. Au contraire, la principale leçon d'Elinor Ostrom est de cultiver les différences et les synergies. Alors que dans les années soixante-dix les économistes ne juraient que par des modèles abstraits, convoquant les humains sous leur seule forme d'*homo œconomicus* dans des calculs d'optimisation, Elinor Ostrom parcourait le monde, en Amérique latine, Asie ou Afrique. Comme le souligne David Bollier, « *elle se déplaçait pour observer les réalités de la coopération sur le terrain, dans toute ses dimensions humaines souveraines, et réunir ainsi les fondations de sa théorie créative sur la façon dont les communs réussissent ou échouent. C'est certainement ce qui fait la longévité du travail d'Elinor Ostrom : il est appuyé sur un travail empirique en profondeur* »¹⁵.

La reconnaissance institutionnelle tardive qu'aura connu Elinor Ostrom, notamment l'attribution du Nobel d'Économie, va de pair avec des tentatives de récupération de

son travail dans des discours qui privilégient les « communautés » sur les peuples, ou qui utilisent « l'amitié » comme valeur d'échange, ou encore qui se targuent de « solutions financières innovantes » et tentent d'intégrer les communs dans une vision économique libertarienne au profit des grands vecteurs de l'internet ou de la finance « verte ». C'est le lot de toute recherche que de se voir reçue différemment par des auditeurs ou lecteurs ayant des buts et des intérêts différents. Pour les gens qui participent au renouveau du mouvement des communs, qui mettent en avant pratiquement et théoriquement le partage, la solidarité, la conception coopérative devant les profits privés ou les rapports de forces militaires, la lecture d'Elinor Ostrom apporte un tout autre éclairage. Fondamentalement, son message est de dire que les gens confrontés jour après jour à la nécessité d'assurer la permanence des communs qui sont le support de leur vie ont bien plus d'imagination et de créativité que les économistes et les théoriciens veulent bien l'entendre.

Fidèle à l'image souriante, pédagogue et accueillante d'Elinor Ostrom, sa théorie institutionnelle des communs est avant tout une formidable leçon d'optimisme, de confiance dans les capacités humaines, de valorisation de la débrouillardise et d'admiration devant les agencements improbables que l'humanité sait mettre en œuvre. Notre plus bel hommage sera de continuer à défendre les communs, naturels et numériques, globaux ou locaux, de faire en sorte que chacune et chacun se sente investi d'une responsabilité sur la protection de ce que l'humanité veut proposer en partage, par choix ou par nécessité. Au premier titre évidemment la défense de notre planète commune.

Notes de l'article

1. Nous utilisons dans tout ce livre cette appellation répandue pour désigner le prix de la Banque de Suède en sciences économiques.
2. « La politique verte doit être impulsée de la base », Elinor Ostrom, *Les Echos*, 12 juin 2012 <http://lecercle.lesechos.fr/economistes-project-syndicate/autres-auteurs/221147861/politique-verte-doit-etre-impulsee-base>.
3. « *Tout homme libre peut récolter le miel trouvé dans ses bois* » Article 13 de la *Charte des Forêts* (1215).
4. « Enclosures from the bottom up », Peter Linebaugh, *Radical History Review*, n° 108, automne 2010.
5. « Inscrire les communs de la connaissance dans les priorités de recherche », Charlotte Hess, In : *Libres Savoirs : les biens communs de la connaissance*, coord. par l'Association Vecam, C&F éditions, 2011.
6. « The Tragedy of the Commons », Garrett Hardin, *Science* 162 (1968) : 1243-48 <http://www.sciencemag.org/content/162/3859/1243.full>.
7. La nouvelle économie politique des communs : apports et limites, Christian Laval, Séminaire « Du public au commun », 9 mars 2011.
8. *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action (Political Economy of Institutions and Decisions)*, Elinor Ostrom, Cambridge University Press, 1990 (traduction – de qualité déplorable – *La gouvernance des biens communs : Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, De Boeck, 2010).
9. Une association renommée *International Association for the Study of Commons* en 2007. Un changement de nom qui indique que la question de la propriété n'est qu'un des aspect de l'approche des communs.
10. *Le temps du monde fini : vers l'après-capitalisme*, Geneviève Azam, Les liens qui libèrent, août 2010, 222 p.
11. *Neutralité de l'internet : une question de communication*, Valérie Schafer et Hervé Le Crosnier, CNRS-Éditions, 2011, 120 p.
12. « The Second Enclosure Movement and the Construction of the Public Domain », James Boyle, *Law and Contemporary Problems* 66 (1 & 2). <http://www.law.duke.edu/pd/papers/boyle.pdf>.

13. « Leçons d'émancipation : l'exemple du mouvement des logiciels libres », Hervé Le Crosnier, In: *Libres Savoirs*, *op. Cit.* p. 173-189. Cet article est repris dans le présent ouvrage.

14. *Understanding Knowledge As a Commons : From Theory to Practice*, Charlotte Hess et Elinor Ostrom (dir.), MIT Press, decembre 2006, 381 p.

15. *Elinor Ostrom Remembered* (1933-2012), David Bollier, 12 juin 2012, <http://www.bollier.org/blog/elinor-ostrom-remembered-1933-2012>.

En communs

Une introduction aux communs de la connaissance

Les connaissances sont des ressources sensibles : leur partage permet de réaliser la paix et les autres droits fondamentaux. Au contraire, leur transformation en biens économiques privés dans une « économie de la connaissance » est source d'exclusion, de restriction des savoirs et de limitation de leur circulation.

Une longue tradition d'étude des communs matériels souligne le rôle des communautés pour la gestion de ressources finies impliquant un usage dit rival. Le numérique introduit quant à lui une opportunité nouvelle par son caractère additif et multipliable. Sensibiliser et assurer la gestion et le partage des connaissances, alerter des risques et méthodes d'enclosure, définir le faisceau de droits adapté... de nombreux mouvements issus des transformations numériques de la société (logiciels libres, Creative Commons, accès libre aux publications scientifiques, etc.) permettent une autre approche des défis contemporains.

Dans ce recueil de ses articles publiés au cours de ces dernières années, Hervé Le Crosnier trace les contours d'une conception ouverte et coopérative des savoirs.



Hervé Le Crosnier est enseignant chercheur à l'Université de Caen Normandie. Ses enseignements portent sur les technologies de l'internet et la culture numérique.

19 € – Imprimé en France
ISBN 978-2-915825-60-2
<http://cfeditions.com>

ISBN 978-2-915825-60-2



9 782915 825602 >